



**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ DÉCENNALE**
Fonctionnant selon les règles de la capitalisation

Contrat ASSURANCE CONSTRUCTION
des professionnels du bâtiment

ATTMPB



EIRL DALI RENOVATION
6 RUE TOUSSAINT DUCY
76140 LE PETIT QUEVILLY

Attestation valable * pour tout chantier ouvert entre le 01/01/2015 et le 31/12/2015

MAAF ASSURANCES S.A. atteste que le client EIRL DALI RENOVATION est assuré sous le numéro 176167194 Y 001 et qui exécute des travaux de construction dans le cadre des activités suivantes :

- 3202 MACON BETON ARME*****
- 3245 PLAQUISTE ET/OU BANDES - JOINTS*****
- 3313 PLOMBIER Travaux d'étanchéité occasionnels limités à 150m2.*****
- 3940 ELECTRICIEN DU BATIMENT Tension jusqu'à 20.000 V exclusivement.*****
- 4631 MENUISIER POSEUR*****

Se référer à l'annexe jointe avec ce document pour les activités tolérées.

est garanti, lorsque sa responsabilité découlant des articles 1792 et 1792-2 du code civil est engagée, par un contrat conforme aux dispositions légales et réglementaires relatives à l'assurance obligatoire dans le domaine de la responsabilité décennale. Sont comprises :

- la garantie effondrement avant réception,
- la garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables,
- la responsabilité civile du client dans le cas où celle-ci serait engagée en qualité de sous-traitant vis à vis du locateur d'ouvrage titulaire du marché ou d'un autre sous-traitant, dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792-3 du code civil et les textes légaux ou réglementaires pris pour leur application.

Ces garanties sont accordées aux conditions complémentaires et cumulatives suivantes :

Pour des interventions sur des chantiers dont le coût total prévisionnel de construction tous corps d'état HT, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à 15 000 000 €.

Lorsque le marché du client (hors taxes) ne dépasse pas 600 000 €

Pour des travaux de technique courante, c'est-à-dire :

- des travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN) ou à des règles professionnelles figurant sur l'annexe 2 de la liste C2P. (1)
- des procédés ou produits ayant fait l'objet au jour de la passation du marché :
 - d'un Agrément Technique Européen (ATE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA) ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P au jour de la passation du marché (2)
 - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable
 - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité

(1) Les Règles professionnelles figurant sur l'annexe 2 de la liste C2P (Commission Prévention Construction de l'Agence Qualité Construction) sont consultables sur www.qualiteconstruction.com.

(2) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'Agence Qualité Construction (www.qualiteconstruction.com).

En dehors de l'une de ces limites, l'assuré doit déclarer le chantier concerné à son assureur.

08/11/2014

page 1/4



MAAF Assurances SA

Société anonyme au capital de 160 000 000 euros entièrement versé

Entreprise régie par le Code des Assurances - RCS Niort 542 073 580 - Code APE 6512 Z

N° TVA Intracommunautaire : FR 38 542 073 580

Siège social : Chaban - 79180 CHAURAY - Adresse : Chauray 79036 NIORT Cedex 09 - maaf.fr



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Seine-Maritime

REPERTOIRE DES METIERS
(Décret n° 98-247 du 2 avril 1998 modifié)

D1P

EXTRAIT D'IMMATRICULATION

Numéro de gestion : 00774 12 76

Concernant la personne physique immatriculée sous le numéro :

519 602 098 RM 76

ENTREPRISE	
Numéro d'identification : 519 602 098	Code APE : 4120A
Début d'activité : 18/01/2010	Immatriculée au RM : 19/07/2012
Activité principale déclarée au Répertoire des Métiers : RENOVATION EN BATIMENT	Code APRM : 4120AZ
EXPLOITANT	
MR BOULAABA Mohamed-Ali	
Né le : 09/09/1972 à RAS JEBEL - TUNISIE	Nationalité : Français
ETABLISSEMENT(S)	
SIEGE ET ETABLISSEMENT PRINCIPAL	519 602 098 00013
6 RUE TOUSSAINT DUCY 76140 LE PETIT QUEVILLY	
Nom commercial : DALI RENOVATION	
Condition d'exercice : permanente	
Activité(s) déclarée(s) au Répertoire des Métiers : RENOVATION EN BATIMENT	
OBSERVATIONS	
Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée (EIRL)	
Déclaration d'affection du patrimoine déposée au Répertoire des Métiers	

Fait à ROUEN, le 12/12/2013

Cachet



Le Président

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE-MARITIME

135, Boulevard de l'Europe - 76043 Rouen cedex 1 - Tél. : 02 32 18 23 23 - Fax : 02 32 18 23 00 - Courriel : chambredemetiers@cm-76.fr - Internet : www.cma76.fr
N° Siret : 187 600 069 00111 - NAF 9411Z - TVA intracommunautaire : FR11 187600069 - N° DRFP : 23.76.P0039.76

Antenne de Dieppe Centre d'affaires Dieppe-Normandie - 1, quai de l'Avenir - 76200 Dieppe - Tél. : 02 32 18 23 23 - Courriel : chambredemetiers@cm-76.fr
N° Siret : 187 600 069 00103 - NAF 9411Z - TVA intracommunautaire : FR11 187600069 - N° DRFP : 23.76.P0039.76

Antenne du Havre Quai du Havre - CS 70879 - 76087 Le Havre cedex - Tél. : 02 32 18 23 23 - Courriel : chambredemetiers@cm-76.fr
N° Siret : 187 600 069 00079 - NAF 9411Z - TVA intracommunautaire : FR11 187600069 - N° DRFP : 23.76.P0039.76